

Rabat, le 5 juillet 2024

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

### • Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 139 385 Titres
  - 3 798 122 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 101 100 titres
- 4 028 147,00 €

### • Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 90 000 titres
    - 26 639 452,57 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 96 700 titres
    - 30 486 469,25 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 28 000 titres
  - 31 736 800,49 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 5 000 titres
  - 38 499 480,43 MAD